



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE PUBLIQUE DU JEUDI 4 AVRIL 2024**

DIRECTION GÉNÉRALE  
DGS/MH

Membres en exercice : 33

**Délibération n° 22 : Budget Primitif annexe Bowling 2024**

Le quatre avril 2024, à dix-huit heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAUBRIANT, convoqués en session ordinaire le vingt-neuf mars 2024, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain HUNAULT, Maire.

Etaient présents :

M. HUNAULT, Mme CIRON, M. BOISSEAU, Mme BOMBRAY, M. NOMARI, Mme SONNET, M. MARSOLLIER, Mme BOURDAIS, M. PADIOLEAU, Mme BOURDEL, M. GICQUEL, Mme GITEAU, M. FLATET, M. AMIOUNI, Mme JARRET, M. KESKIN, Mme PAYET, Mme DEGRE, M. SINENBERG, M. BEASSE, Mme HEBERT, Mme RICHEL, M. BARON, M. GAUDIN, Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme ORAIN, Mme PALIERNE, M. LE HECHO, Mme GALLAND.

Etaient excusés :

M. TRIMAUD a donné procuration à Mme CIRON  
M. LE MOEL a donné procuration à M. BOISSEAU  
M. EMERIAU a donné procuration à Mme BOMBRAY  
Mme CHAUVIN a donné procuration à M. NOMARI

\*\*\*\*\*

Secrétaire de séance : Mme HEBERT

**Objet : Budget Primitif annexe Bowling 2024****EXPOSÉ**

Le Conseil Municipal, par délibération du 19 février 2003, a décidé de créer un budget annexe pour l'exploitation d'un complexe de jeux de bowling, considérant que l'exploitation de ce complexe constitue, de par sa nature, son fonctionnement et son mode de financement, un service public à caractère industriel et commercial.

Il vous est proposé d'adopter le Budget Primitif 2024 du service « Bowling » de la Ville qui intègre les résultats reportés 2023 et s'équilibre comme suit :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
• Section de Fonctionnement	68 925.00 €	68 925.00 €
• Section d'Investissement	76 450.00 €	76 450.00 €

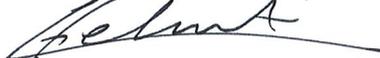
**DECISION**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'adopter le Budget Primitif 2024 du service « Bowling ».

Les propositions sont adoptées par 29 voix  
Abstentions : 4 (M. BARON, M. GAUDIN,  
Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme ORAIN)

Fait et délibéré à Châteaubriant  
A l'Hôtel de Ville, le 4 avril 2024

La secrétaire de séance,



Préfecture de Loire-Atlantique

Hlona HEBERT

044-214400368-20240411-20-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 11-04-2024

Publication le : 11-04-2024

Le Maire,



Alain HUNAULT

Le Maire,  
Alain HUNAULT